

**À l'initiative du sénateur Andries Gryffroy, l'UIP approuve une résolution sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des ODD, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'énergie renouvelable.**



Lors de la 136<sup>e</sup> Assemblée à Dhaka, Bangladesh (1<sup>er</sup>-5 avril 2017), l'UIP a choisi le thème suivant pour la prochaine résolution de sa Deuxième Commission (Développement durable, financement et commerce) : « Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables ».

Ce thème combine une proposition faite par la délégation belge à l'initiative du sénateur Andries Gryffroy et une proposition de la délégation vietnamienne. M. Gryffroy et M. Duong Quoc Anh, membre de l'Assemblée nationale du Vietnam, ont été désignés comme rapporteurs.

Un débat d'orientation sur le thème retenu a eu lieu lors de la 137<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Saint-Pétersbourg (14-18 octobre 2017). Un expert de l'IRENA (*International Renewable Energy Agency – Agence internationale pour les énergies renouvelables*), Adrian Whiteman, ainsi que les deux rapporteurs ont donné des exposés introductifs. M. Gryffroy a lancé le débat par une présentation PowerPoint. Celle-ci mettait l'accent sur les opportunités et les défis que présentent les technologies d'énergie renouvelable hors-réseau (principalement solaire et éolienne). Les solutions de ce genre sont particulièrement intéressantes pour les régions isolées ou sous-

développées, qui sans elles resteraient privées d'accès à l'énergie, et par conséquent pour la réalisation de l'ODD n° 7 (accès universel à une énergie fiable, abordable et durable). Le financement et la rentabilité de tels projets présentent toutefois des exigences spécifiques, entre autres concernant la collaboration entre les investisseurs privés et les autorités.

Suite au débat à Saint-Pétersbourg, les deux rapporteurs ont rédigé une proposition de résolution. Le texte incite les parlements à identifier clairement le potentiel du secteur privé comme facteur de développement dans la stratégie nationale de développement durable ainsi qu'à conscientiser le secteur privé de sa responsabilité pour la mise en œuvre des ODD, entre autres en intégrant la question du développement durable dans les programmes des écoles de commerce. Afin d'accélérer la transition vers une énergie durable, il faut favoriser les partenariats publics-privés ainsi que le partage des risques par l'élaboration d'un cadre juridique approprié et de mesures d'encouragement qui visent à assurer l'autonomie de la production d'énergie renouvelable dans un marché compétitif. Cela s'applique en particulier à la production d'énergie renouvelable à petite échelle, pour laquelle une consultation étroite avec les communautés locales est nécessaire. Le texte demande également d'accorder plus d'attention à l'ODD 7 dans la coopération au développement (accès à la technologie et aux ressources financières pour les pays en développement) et à un plus grand échange de bonnes pratiques entre les parlements.

Plus de 100 amendements présentés par 18 pays ont été introduits au projet de texte des rapporteurs. Le Forum des femmes parlementaires a également déposé plusieurs amendements.



Durant la 138<sup>e</sup> Assemblée à Genève (24-28 mars 2018), la Commission II s'est entièrement consacrée à la discussion de ce projet de résolution et des amendements. Le sénateur Gryffroy a joué un rôle important lors de ce débat en proposant systématiquement des textes de compromis

afin d'intégrer autant que possible les amendements dans le texte, sans le déséquilibrer ou en modifier la teneur essentielle. Presque toutes ses propositions ont été approuvées par la commission et celle-ci a adopté le texte final à l'unanimité. Les amendements adoptés ont enrichi le texte sur divers points : la dimension genre de l'ODD 7, la question de la pauvreté énergétique, la situation spécifique des pays les moins développés (PMD), la responsabilité sociale des entreprises, l'importance d'une contribution parlementaire aux travaux de forums spécialisés tels que l'IRENA, ainsi que quelques aspects techniques (calcul réaliste des coûts énergétiques, technologie de l'hydrogène).

Le sénateur Gryffroy a ensuite soumis le texte adopté en commission à l'Assemblée pour approbation. Celle-ci a également approuvé le texte à l'unanimité.

#### Documents:

- Présentation PowerPoint de M. Gryffroy (en [anglais](#)) (16.10.2017)
- [Projet de résolution des co-rapporteurs](#) + [texte explicatif](#) (09.01.2018)
- [Amendements](#)
- Discours de M. Gryffroy à l'Assemblée (en [anglais](#)) (28.03.2018)
- [Texte adopté](#) (28.03.2018)